

Le garage à vélos partagé de quartier de la Petite Reine du Faubourg (Lille – Faubourg de Béthune)

Action ciblée sur un mode de déplacement

«Rendre le vélo des habitants facilement accessible est le premier maillon pour développer son usage régulier. Un vélo stocké dans une cave ou sur un balcon sera peu utilisé »

Xavier Galand, membre du collectif

Où ?

- Nord (59)
- Métropole Européenne de Lille
- Zone urbaine dense
- Quartier principalement composé de maisons individuelles

Qui ?

Les habitants cyclistes du quartier Faubourg de Béthune (une vingtaine de foyers adhérents)

Quand ?

Le projet est né en 2011 et la signature du bail pour le garage partagé a été faite en 2015

Avec qui ?

Collectif d'habitants La p'tite Reine du Faubourg

Comment procéder ?

Moyens financiers

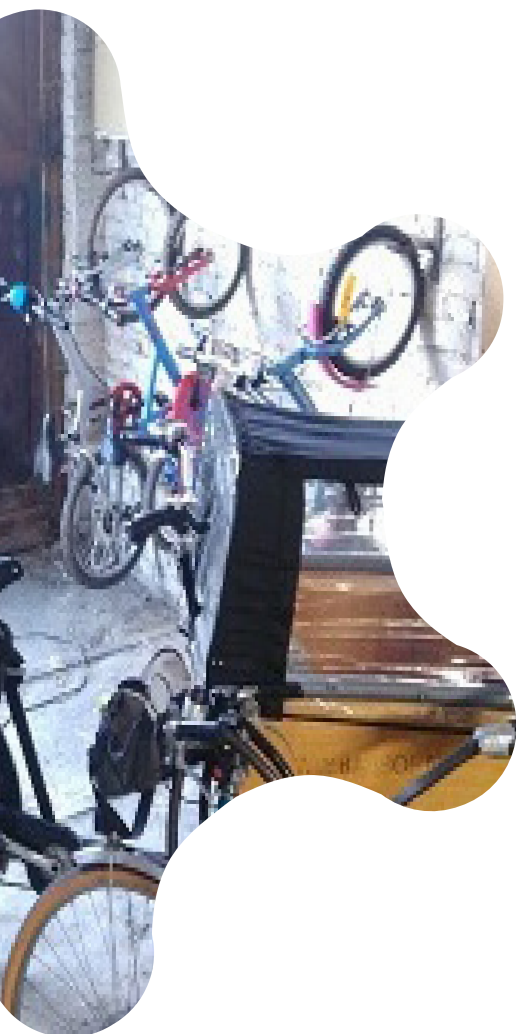
- Subvention d'aide au démarrage de l'association par la ville de Lille (600 euros)
- Aide dans le cadre d'un appel à projets « aide à la mobilité » de la Fondation Norauto (2000 euros) pour la mise en sécurité (porte et serrures), l'implantation de racks de suspensions muraux, l'achat de matériel d'outillage et réparation mutualisé

Moyens humains

Le projet a nécessité les forces vives et l'entêtement de quelques membres pour la prospection qui a duré près de 4 ans.

Moyens techniques

- Aménagement de racks à vélo et réalisation d'arceaux avec l'aide d'un ferronnier du quartier.
- Création d'une liste de diffusion pour garder le contact entre les membres.



Détail action > Quoi ?

Contexte / historique de la mise en place de la démarche (motivation)

- Au début de la démarche, 3 habitants d'un même quartier se réunissent autour d'une problématique commune, la difficulté de ranger et stocker des vélos dans des maisons individuelles de type 1930 sans garage. Ce type d'habitat contraint à garer les vélos dans le couloir ou dans une pièce de vie. Cela n'incite pas à en posséder un et de nombreux habitants ont renoncé.
- Le collectif s'accorde sur le projet de chercher une solution collective de garage à vélo.

Détail de la mise en place de la démarche

- Le collectif se constitue en association pour faciliter la prise de contacts et la recherche de partenariats.
- Lors de la semaine de la mobilité 2011, les membres du collectif déposent un tract dans toutes les boîtes aux lettres du quartier (environ 250) avec une invitation à une réunion et une petite enquête pour savoir si les habitants se déplacent à vélo et s'ils sont intéressés par un projet de garage partagé.
- Dans le même temps, Les membres du collectifs commencent à prospecter sur l'ensemble des solutions de garages possibles dans le quartier aussi bien sur le domaine public, que parapublic ou privé. Le collectif identifie plusieurs garages ou locaux vides ou disponibles mais se trouve confrontés à plusieurs freins et refus chez les propriétaires :
- Refus de particuliers de louer un garage pourtant vide et inoccupé.
- Difficulté pour un habitant de se résoudre à mutualiser un grand box ne contenant qu'une moto.
- Absence de réponse d'un bailleur social disposant pourtant d'un espace vide en pied d'immeuble (alors que de nombreux locataires ont leurs vélos sur les balcons).
- Refus de la collectivité de mettre à disposition un parcelle lui appartenant et inoccupé depuis plus de 20 ans.

Dans certains cas, le frein pouvait que le projet soit porté par un collectif et non pour un intérêt particulier.

La seule réponse positive est venue de la Ville de Lille qui proposait un local mais trop éloigné des habitations.

Détail de l'action

- Au bout de 4 ans de recherches infructueuses, le collectif choisi une autre méthode et décide qu'un seul de ses membres se portera candidat individuellement à la location d'un garage disponible et sous-louera aux autres membres qui souhaiteront l'utiliser.
- Un garage de 36m² est ainsi loué en juillet 2015. Le coût de la location est divisé entre les membres qui remboursent chaque mois le locataire officiel.
- L'association a rédigé un règlement intérieur. Le garage ne contient ainsi que des vélos et accessoires (charrettes, ...). Les membres refusent de l'ouvrir à d'autres modes tels que la moto.
- Des groupes d'habitants d'autres secteurs (Wazemmes, Lezennes) se sont renseignés pour décliner le projet dans leur quartier.

LES



BILAN DE L'ACTION

13 foyers utilisent le garage à vélos. Le système consistant à n'avoir qu'une personne locataire du garage est mis à l'épreuve avec le déménagement prochain de cette personne. Il n'est pas garanti qu'un autre membre du groupe devienne le nouveau locataire officiel

Au-delà du garage mutualisé, l'association mène des actions de promotion du vélo et de la mobilité douce auprès des habitants du quartier comme l'organisation annuelle d'une balade à vélo vers le jardin Mozaïc à Houplin-Ancoisne, ce qui permet de valoriser des itinéraires cyclables de proximité, ou en créant une équipe à l'occasion du challenge européen du vélo.

ILS VOUS CONSEILLENT

Une idée pourrait être d'utiliser un levier fiscal en proposant par exemple une exonération temporaire (taxe foncière). Ce type de proposition pourrait être inscrit dans une politique publique comme le PLU.

CONTACT

Petite Reine du Faubourg

Tél : 06 22 54 28 56

mail : lapetitereine@gmail.com

Centre ressource régional en écomobilité, animé par Droit au vélo - ADAV

23 rue Gosselet 59000 Lille

03 20 52 97 58

contact@ecomobilite.org

www.ecomobilite.org

